



Du 2 au 7 mars

Forum du numérique

À la Médiathèque

Jeudi 5 mars - 14h à 18h

Forum du numérique : emploi

Médiathèque

Vendredi 6 mars - 14h à 18h

Forum du numérique : enfance

Médiathèque

Vendredi 6 mars - 20h

Festimars : Hypnotic Cabaret

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

Samedi 7 mars - 14h à 17h

Festimars & Forum : Aprèm' gaming

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

Dimanche 15 mars - 8h à 18h

Elections Municipales

Dans votre bureau de vote

Jeudi 19 mars - 18h

Commémoration du 19 mars

Monument aux Morts - rue Bacquet

Dimanche 22 mars - 8h à 18h

Elections Municipales

Dans votre bureau de vote

Dimanche 29 mars - 9h30

EADG : Parcours du Coeur

Parc Renouvelles à Dechy



LE FESTIVAL CULTUREL DE GUESNAIN

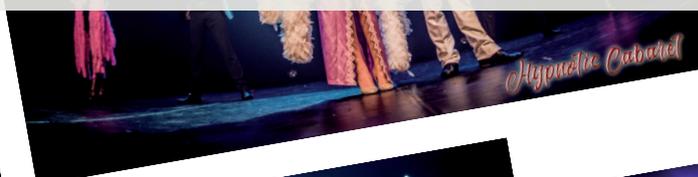
FESTIMARS GUESNAIN 2020

vendredi

6

MARS

5 €



à 20 h : La revue

Hypnotic Cabaret

ESPACE FÊTES ET CULTURE J. DUCLOS
PLACE ROGER SALENGRO

Festimars

Le vendredi 6 mars, la Municipalité vous donne rendez-vous à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos pour l'édition 2020 de son Festimars ! Les 7 artistes sur scène vous présenteront un spectacle d'une heure et demie drôle, innovant et chanté en direct. Ils vous entraîneront dans divers tableaux : "la tendresse rythme les histoires d'amour", "l'humour est au cœur d'une ambiance vive et colorée", "intrigues et séduction sur fond de mafia italienne", "Mistinguett et Charlie Chaplin revisitent les années folles", "Plongée au cœur de la culture indienne" et "lumières tamisées et ombres chinoises"...

Hypnotic cabaret, un spectacle à nul autre pareil !

Les billets, au tarif de 5€, sont disponibles à la Médiathèque dès à présent, aux horaires d'ouverture habituels, et jusqu'au 6 mars à 18h.

Médiathèque

03 27 08 20 40 / 03 27 98 39 73

place Roger Salengro

- Programmation de mars -

Festimars : Fête foraine !

Du 7 au 18 mars, la ducasse s'installe sur la place Roger Salengro. L'occasion pour les plus jeunes de faire un tour de manège, de faire une pêche aux canards, de foncer à toute vitesse dans les autos-tamponneuses ou tout simplement de manger une barbe à papa !

Pour encore plus d'ambiance et pour le plaisir des enfants, les mascottes de la toon's parade viendront faire la fête autour des manèges, à partir de 16h, le dimanche 8 mars. Afin de vous permettre d'en profiter à moindre coût, la Municipalité vous offre ces coupons à découper afin d'obtenir des réductions sur les différentes attractions proposées.

du samedi 7 mars
au mercredi 18 mars



Forum du numérique

Du 3 au 7 mars, la Maison Pour Tous organise une semaine sur le numérique à destination d'un large public.

- **Les scolaires** : La Médiathèque accueillera des ateliers sur le thème des dangers du numérique qui seront proposés à l'ensemble des élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} de Guesnain et de Dechy.
- **Les adultes** : Le jeudi 5 mars de 14h à 18h permettra la découverte des métiers et des formations du numérique avec la rencontre de professionnels de l'insertion, la mise à disposition d'une cartographie des ressources numériques, des ateliers sur la protection des données personnelles...
- **Les parents et leurs enfants** : Le vendredi 6 mars, de 14h à 18h, différents stands vous proposeront des alternatives aux écrans pour distraire les plus jeunes. Et dès la sortie des classes, Pat'Patrouille, la célèbre idole des enfants sera là pour les accueillir lors d'une séance photos et d'un goûter. Les enfants pourront ensuite, entre autres, s'initier à la programmation de petits robots !
- **Les adolescents** : Pour les jeunes de 11 à 17 ans, un après-midi gaming est prévu le samedi 7 mars de 14h à 17h à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos. Au programme, jeux sur console, découverte ou redécouverte d'anciennes consoles, rencontre avec un spécialiste de la culture du jeu vidéo...

GUESNAIN
Restez branchés
le forum du numérique
un accompagnement des publics
dans l'ère du numérique !

**Du 3 au 7 mars 2020
à la Médiathèque**

Les Temps Forts :

- > Jeudi de 14h à 18h :
e-démarches, découverte des formations et métiers du numérique...
- > Vendredi de 14h à 18h :
ateliers ludiques parents - enfants...
- > Samedi de 14h à 17h :
après-midi gamings (11/17 ans)
(à la salle des fêtes)

Nord, epica, Eduform, etc.

Marché de Noël

Après le succès de l'année dernière, la Municipalité, l'ensemble des services communaux et des associations se sont réunis afin de proposer une journée spéciale et festive à l'occasion de Noël. Celle-ci s'est déroulée le samedi 21 décembre à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos.

De nombreuses activités étaient proposées : tout d'abord, la visite du marché avec ses étals de décorations de Noël, de tricot, de gourmandises, de réalisations manuelles... Mais aussi des stands de coiffure, de jeux ; la lecture d'un conte accompagnée par des musiciens ; des balades en poney ; la contemplation des décors extérieurs...

Et pour clôturer cette belle journée, la descente du Père-Noël sur le parvis de la Mairie avec les traditionnelles friandises, vin et chocolat chauds offerts par la Municipalité.



Le Noël des écoliers

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants des écoles maternelles ont assisté, à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos, au spectacle "Un Noël de gourmandises" de la société Cocunut. Quant à ceux de l'école primaire, c'est au cinéma Majestic de Douai qu'ils se sont rendus afin de visionner différents films selon les classes : La famille Adams, La reine des neiges 2, Vic le viking...

En plus de ces sorties, offertes par la Municipalité, les élèves ont eu la chance d'accueillir le Père-Noël dans leurs écoles respectives. Ceux-ci ayant été (très) sages durant toute l'année, une hotte pleine de cadeaux leur était réservée, pour leur plus grand plaisir...



Colis de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a offert aux Guesnois de 70 ans et plus un colis alimentaire pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Les élus se sont rendus au Foyer Logement afin de distribuer ceux-ci aux résidents. Ils ont ensuite livré 661 colis au domicile des autres bénéficiaires.



Concours des maisons illuminées

Cette année encore, les décorations de Noël créées par le Service Technique et le Chantier d'Insertion ont magnifiquement illuminé notre commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année, mais elles n'étaient pas les seules. En effet, de nombreux Guesninois ont fait scintiller leurs maisons en les ornant de guirlandes lumineuses, d'étoiles, de bonhommes de neige... Le concours des maisons illuminées organisé par la Municipalité permet de les récompenser.

Le jeudi 6 février, Madame le Maire, accompagnée de Madame CASPERS, Adjointe aux Fêtes, des membres du Conseil Municipal et du jury, a convié, à la Mairie, les participants afin de les féliciter et leur dévoiler le classement de cette édition 2019.



Classement du concours

- 1^{er} M. Paul DEPREUX
- 2^{ème} M. Jean-Paul HALUPKA
- 3^{ème} Mme Tiziana AMADEI
- 4^{ème} M. et Mme David et Virginie BECU
- 5^{ème} M. Frédéric MAJOT
- ex aequo Mme Régine DRAPIER
- 7^{ème} M. Carmelo CINQUEMANI
- 8^{ème} M. Rachid BILEM
- 9^{ème} Mme Irène MOCQ
- 10^{ème} M. Sébastien FIQUET
- 11^{ème} Mme Stéphanie KOBIERSKA
- ex aequo M. Yann BANCOURT
- 13^{ème} M. et Mme LEMORT
- 14^{ème} M. Jérôme VASSEUR
- 15^{ème} M. et Mme COUPRIE
- 16^{ème} M. Donato MARTINI
- 17^{ème} M. Jonathan CABOCHÉ

Classes de neige

T très tôt le lundi 27 janvier, 39 élèves de CM2 de l'école Marie et Joliot Curie ont pris le départ direction Albiez-Montrond en Savoie. C'est accompagné de membres du Conseil Municipal, de Mesdames GOUY et NAVEZ, leurs professeurs, d'Ophélie, Sarah, Romain et Lyes, leurs animateurs pour le séjour, qu'ils ont pris le train. Après quelques heures de voyage, ils se sont installés, à 1600 mètres d'altitude, dans le chalet "La Pierre aux Fées" situé à quelques pas des pistes.

Durant ces classes de neige, les enfants, pour beaucoup, ont découvert la montagne pour la première fois et

ont chaussé les skis lors de 12 séances. Comme la neige était au rendez-vous, ils ont eu la chance de faire une balade en raquettes et des glissades en luge.

Le côté éducatif ne fut pas mis de côté avec les visites du musée d'antan et d'une fromagerie où les enfants ont, entre autre, appris la fabrication du beurre avant de passer à la pratique ! Lors des veillées, une projection leur a permis de découvrir l'histoire de la vallée de la Maurienne et un géologue leur a fait partager ses connaissances sur les différentes pierres des montagnes.

Bien entendu, les classes de neige se

terminent toujours par la traditionnelle boum pour le plus grand plaisir de ces jeunes voyageurs !

C'est avec 39 étoiles décrochées, grâce à leurs performances en ski, et de magnifiques souvenirs de ces journées magiques passées avec leurs amis qu'ils sont revenus à Guesnain.



Cérémonie des vœux

C'est à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos que Madame le Maire a présenté ses vœux aux Guesninois le vendredi 17 janvier. L'ouverture de la cérémonie fût l'occasion pour les Tiots de Guesnain de présenter la toute nouvelle robe de Maud de St Renée, l'épouse du Nain Gaillou. Le couple a alors exécuté une petite danse sur les airs de l'Accord Musical et devant une salle comble. Maryline LUCAS a ensuite pris la parole et détaillé, selon sa définition, le quotidien, les devoirs, les bons comme les mauvais moments d'un Maire durant son mandat avant de revenir sur le bilan de l'année écoulée.



Enfin, elle a remercié, pour leur implication au jour le jour dans la ville, l'ensemble des partenaires communaux : commerçants, entreprises, cabinets d'études, enseignants, associations et bénévoles. Elle a également souligné l'investissement des employés communaux qu'elle a remercié pour leur collaboration participative et constructive au service des administrés.

Pour terminer, elle a souhaité, au nom de l'ensemble de la Municipalité, une bonne année 2020 à chacun.



Le couple de géants accompagnés de la couturière de Maud.



Lumière !

Afin d'offrir un meilleur confort visuel aux adhérents et au personnel de la Médiathèque, le Service Technique a procédé au remplacement et à l'abaissement des luminaires de la structure. Les néons et ampoules classiques ont été remplacés par des diodes électroluminescentes (LED) plus lumineuses et moins énergivores ! Ces changements, accompagnés de l'installation de la fibre optique, améliorent encore l'accueil et les services proposés au public.



Sur la photo ci-dessus, il est possible de comparer la puissance du nouvel éclairage (au premier plan) avec l'ancien (en arrière plan)

Au niveau de la sécurité, la Médiathèque se dote de nouvelles caméras de surveillance extérieure ainsi que les sites suivants : le cimetière, l'école Elsa Triolet, le parc Pécourt et les "corons sans beurre" (plan d'eau).

Prim'toit

Le 28 janvier, une réunion de présentation aux riverains s'est tenue à la Mairie afin de présenter le projet de l'association "Prim'toit". Cette dernière propose un hébergement en studio individuel ou en colocation, entièrement équipé et meublé, destiné aux jeunes travailleurs, ayant un minimum de ressources régulières et qui voudraient entreprendre un parcours d'accession à l'autonomie. En plus de l'hébergement, une équipe éducative leur apportera une aide individuelle dans le suivi administratif, la vie quotidienne et sociale. Chacun a pu obtenir les réponses aux questionnements divers.



Bravo Mérine !

La judokate, Mérine FOVEAUX, vient de se voir décerner la médaille d'or dans la catégorie moins de 48 kilos au championnat Départemental qui a eu lieu le dimanche 26 janvier 2020 à Mouvaux.

Cette jeune Guesnoise de 13 ans, actuellement championne du Nord, s'est sélectionnée pour les Championnats Régionaux qui auront lieu à Calais. Elle a également décroché un stage de 3 jours, en février, au centre Sportica de Gravelines et un autre pour la préparation des régionaux.

Nous tenions, via cet article à la féliciter pour son parcours et à l'encourager pour les compétitions à venir.



Tenez vos chiens

Pour rappel, sachez que les chiens, dits dangereux, appartenant à la catégorie 1 des chiens d'attaque et à la catégorie 2 des chiens de défense ou de garde doivent être obligatoirement tenus en laisse dans tous les lieux publics. Par ailleurs, le port de muselière s'applique également à ces catégories de chiens pendant toutes les promenades.

Pour les chiens non catégorisés, la marche sans laisse en ville fait l'objet de nombreux débats. En effet, les législations n'imposent pas l'obligation de tenue en laisse pour ces derniers. Cependant, la bienséance voudrait que, lorsqu'ils sont susceptibles d'importuner d'autres concitoyens, leurs maîtres respectent les règles de civilité et de courtoisie.

Quand on est responsable, on l'attache.



La Croix-Rouge

La Croix-Rouge française viendra à la rencontre des Guesnois, du 16 mars au 11 avril, dans le cadre des campagnes de sensibilisation auprès du grand public. Les équipes de l'association, parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, se rendront au domicile des habitants pour leur présenter les actions menées avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.



Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engageront à donner à partir de 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

Les actions menées par la Croix-Rouge française au sein de ses 1 000 unités locales par ses 58 000 bénévoles sont multiples et très étendues. Elle a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association.

VENDREDI 6 MARS 2020 8H30,

voire supermarché de
GUESNAIN
devient

Carrefour
market



Campagne de sensibilisation en porte-à-porte dans votre ville



<https://www.croix-rouge.fr/>

Devenez donateur régulier pour la Croix-Rouge



Concert pour la nouvelle année

Beau succès pour le concert du Nouvel An présenté par l'Accord Musical à l'église de Guesnain. Avec un programme dédié à l'Opéra, l'orchestre de flûtes des Hauts de France "La Volière" dirigé par Jean-Michel LEGRAND nous a enchanté sur des airs connus de Rossini, Bizet et Strauss.



Félicitations à eux tous et en particulier à Juline LE ROUX (au centre de la photo) pour son magnifique solo !

Rejoints ensuite par les choristes de l'Accord Musical, sous la direction de Karine LE ROUX, ils ont interprété ensemble une danse Polovtsienne, la Traviata de Verdi pour terminer avec l'air du Toréador de "Carmen". Des vœux en musique très applaudis par un public enthousiasmé et nombreux.

La Randonnée Guesninoise

A la découverte du patrimoine culturel de la Métropole lilloise avec la Randonnée Guesninoise ! Le dimanche 5 avril, venez découvrir la Villa Cavrois à Croix, château moderne des années 30, ainsi que la Piscine de Roubaix, transformée pour accueillir le musée d'art et d'industrie. Le programme de cette journée subventionnée par le P.I.C. de Guesnain est le suivant :

- Départ 9h de Guesnain Place Roger Salengro et visite libre le matin de la villa Cavrois
- Déjeuner libre (possibilité de réserver au restaurant le P'tit Roubaix)
- Visite libre l'après-midi du musée de la Piscine
- Retour à Guesnain vers 18h.

Le tarif est de 15€ (enfant / ado -18 ans : gratuit) comprenant le trans-



port en autocar grand tourisme, entrée des 2 musées (déjeuner à votre charge).

Pour le règlement et l'inscription, contacter Nadine (voir ci-contre). De plus, une permanence sera assurée à l'ancien cybercentre rue F. Bacquet le 14 mars de 14h à 15h.

Règlement et inscription
06 84 38 78 77
randoguesnain@gmail.com



Noël à l'ASG

Lors de la journée du Goûter de Noël des gymnastes, qui s'est déroulée le 21 décembre dans la salle des Sports, les membres de l'Association Sportive Guesninoise, présidée par Thierry DERNONCOURT, ont eu la joie et le privilège de recevoir la visite du Père Noël.



Histoire locale

Suite à la tombola organisée lors de leur exposition, les membres du groupe ILG d'Histoire Locale félicitent Régine BOURRADA et Chantal WILMET, les gagnantes du tirage au sort. Ils vous invitent également à les rejoindre, afin de travailler à leurs côtés sur leurs prochains projets, les vendredis matin de 9h30 à 11h30 au sein de la Médiathèque.



Formation pour les assistantes maternelles

Etre assistante maternelle agréée, c'est exercer une profession à plein temps. C'est chercher chaque jour à faire reconnaître ce métier comme une vraie profession à part entière.

C'est dans le cadre de cette recherche de professionnalisation, que 7 assistantes maternelles agréées ont choisi de se perfectionner sur l'utilisation de Word. Elles ont utilisé leur compte formation pour le financement de ce stage organisé par INFANS en partenariat avec le RAM intercommunal Guesnain-Masny-Lewarde-Bruille Lez Marchiennes-Loffre.

Ces 2 jours de formation et 32 heures de travail continu à domicile ont permis à ces professionnelles d'acquérir de nouvelles techniques sur Word, transférables ensuite dans leur prati-

que : création de recettes de cuisine pour les tout-petits, mise en page de cahier d'activités et bien d'autres utilisations s'offrent à elles.

A l'issue de cette formation, le samedi 8 février, elles ont pu conserver l'ordinateur portable qui leur avait été fourni pour effectuer, chez elles, les exercices demandés.

Le RAM sensibilisera chaque année les assistantes maternelles à s'engager dans un parcours de formation continue, le but étant d'acquérir de nouvelles compétences, et de se positionner pleinement en tant que professionnelles de la petite Enfance.



Naissances

- Jordan DELANLSSAYS**,
né le 22 novembre 2019
- Liam GALACH**,
né le 29 novembre 2019
- Logan GHIN**,
né le 10 décembre 2019
- Maëlys HUART VANTIEGHEM**,
née le 13 décembre 2019
- Siham EL ASLOUNI**,
née le 02 janvier 2020
- Judith CHRETIEN**,
née le 20 janvier 2020
- Méline DARRAS**,
née le 20 janvier 2020
- Salman HADDAD**,
né le 26 janvier 2020
- Valentin LEVRAY**,
né le 02 février 2020
- Loucka VASSAL**,
né le 03 février 2020
- Valencio SELIMOVIC**,
né le 03 février 2020

Décès

- LEFAIT Paulette**,
veuve de Marcel OUTREMAN,
décédée le 06 décembre 2019
- MANZINI Loredana**,
veuve de Riccardo TURCHET,
décédée le 14 décembre 2019
- KOPKA Jeannine**,
décédée le 21 décembre 2019
- GRIFFON Henriette**,
veuve de Gérard GOUIN,
décédée le 27 décembre 2019
- SERGEANT Berthe**,
veuve de Fernand DASSONVILLE,
décédée le 18 janvier 2020
- MARYSSAËL Renée**,
veuve de Roland NOËL,
décédée le 1^{er} février 2020
- MALKI Kader**,
décédé le 30 janvier 2020
- LELEU Omer**,
veuf de Renée DELVINCOURT,
décédé le 10 février 2020
- BENICHOU Khadra**,
épouse de Mohammed OURIACHI,
décédée le 13 février 2020

Relais autonomie évolue !

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, est un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes en situation de handicap, et à leur entourage.

Il peut vous accompagner pour la mise en place de service à domicile, de portage de repas, de téléalarme, d'aide pour vous conduire à vos rendez-vous, pour aménager votre logement...

Le CLIC se mobilise aussi pour organiser tout au long de l'année des actions de préventions et d'informa-

tions thématiques.

Il peut vous accueillir uniquement sur rendez-vous dans notre permanence qui se situe au :

CCAS de DOUAI

200 rue des Ferroniers, 59500 Douai
Les mercredis de 14h à 16h

Vous pouvez prendre rendez-vous sur internet sur www.clic-douais.fr ou par téléphone.

CLIC du Douaisis - Relais autonomie

44, rue Faidherbe

59167 Lallaing

03 27 80 94 53

clictroisrivieres@orange.fr

Espaces verts ou déchèteries ?

Nous tenons à rappeler que les divers espaces verts communaux ne sont pas des déchèteries ! Il convient de déposer ses tontes et branches dans une déchèterie.

Les quatre déchèteries du SYMEVAD implantées sur le territoire de DOUAI-SIS AGGLO (Arleux, Cuincy, Roost-Warendin et Sin-le-Noble) sont accessibles aux horaires suivants :

- du 1^{er} avril au 30 septembre : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h45. Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h45.
- du 1^{er} octobre au 31 mars : de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Les dimanches et jours fériés : de 9h à 11h45.

Les déchèteries sont ouvertes le matin des jours fériés à l'exception du 25 décembre, du 1^{er} janvier et du 1^{er} mai.

Déchets admis en déchèterie (2m³ par jour) : carton, déchets végétaux, déchets diffus spécifiques (DDS), textile, ampoules, électroménager/informatique, ferraille, gravats, tout venant, huile végétale, huiles et bi-

dons de vidange, pots de peinture, radiographies, bois, batteries et piles, pneus déjantés.

Déchets refusés en déchèterie : les déchets industriels, les carburants liquides, les pneumatiques de poids lourds ou agricoles, les carrosseries de voiture ou camion, les ordures ménagères, les cadavres d'animaux, les produits explosifs, inflammables, radioactifs, chimiques ou toxiques, les déchets anatomiques, infectieux ou hospitaliers, les médicaments, les moteurs avec carter d'huile, les bouteilles de gaz, les extincteurs...

Attention ! Cette liste n'est pas exhaustive. Le gardien de la déchèterie est toujours habilité à refuser des déchets qui, de par leur nature, leurs formes, leurs dimensions, volumes ou quantités, présenteraient un danger ou des problèmes particuliers pour l'exploitation.

Des solutions existent pour le ramassage de ces déchets. Contactez le Point Info Déchets au 0 800 802 157 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour connaître les repreneurs agréés.



Diffusé à la demande de la Préfecture du Nord pour information :

Coronavirus (COVID-19)

CONDUITE À TENIR POUR LES PERSONNES DE RETOUR D'UNE ZONE DE CIRCULATION DU VIRUS

Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine fin décembre 2019. D'après les connaissances scientifiques, celui-ci se transmet par des gouttelettes émises par une personne infectée, en particulier lors de contacts étroits.

Vous revenez d'une zone de circulation du virus avec des transmissions entre personnes, c'est pourquoi il est important de vérifier durant les 14 jours après votre retour que vous n'avez pas été contaminé.

POURQUOI DEVEZ-VOUS SURVEILLER PENDANT 14 JOURS ?

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent le plus souvent par de la fièvre ou une sensation de fièvre, de la toux ou des difficultés à respirer.

Si vous n'avez aucun symptôme après 14 jours, vous n'avez pas été contaminé par le coronavirus.

En cas de symptômes au cours des 14 jours de suivi, un test de diagnostic sera effectué si l'évaluation médicale détermine que vous avez pu être contaminé par le coronavirus. Si le résultat du test est positif, vous bénéficierez de soins en milieu hospitalier afin d'éviter la contamination de votre entourage.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE PENDANT 14 JOURS ?

1 – Suivre les recommandations suivantes :

- Lavez-vous les mains régulièrement (ou utilisez une solution hydroalcoolique) et veillez à ce que vos enfants le fassent également ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en présence d'une personne ou lorsque vous devez sortir ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DU TRAVAIL

12/02/2020

Coronavirus (COVID-19)

• Si vous devez sortir, portez un masque chirurgical :

- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...);
- Les enfants ne doivent pas être envoyés à la crèche ou à l'école, compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

2 – Surveiller votre état de santé ainsi que celui de vos enfants :

- Prenez votre température pendant 14 jours, ainsi que celle de vos enfants, tous les jours, matin et soir, à l'aide d'un thermomètre, puis notez la date, l'heure de mesure et la température sur la fiche jointe ;
- Notez les noms et coordonnées des personnes avec lesquelles vous avez été en contact proche au cours des 14 jours du suivi.

QUE FAIRE EN CAS DE FIÈVRE OU DE TOUX OU SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS BIEN PENDANT LA PÉRIODE DE SUIVI ?

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant votre retour :

- Contactez rapidement le Samu Centre 15 en signalant votre voyage ;
- Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque ;
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Votre coopération est essentielle quant au suivi des recommandations et pour signaler tout symptôme dès son apparition pour éviter la contamination de votre entourage.

Pour toute question non médicale :

Plateforme numéro vert : **0800 130 000**
(en français – ouvert 7j/7 de 9 h à 19 h, appel gratuit)

Questions-réponses en ligne : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DU TRAVAIL

12/02/2020